



Marché de Noël 2024 – 30 novembre / 8 décembre

Bulletin à retourner par mail pour le 15 septembre 2024 au

Service culturel : serviceculturel@saint-valery-sur-somme.fr

BULLETIN DE CANDIDATURE 2024

Merci d'écrire lisiblement et de bien vouloir renseigner toutes les parties.

Nom, Prénom : _____

Raison sociale et numéro déclarant : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone portable : _____

Adresse mail : _____

EXPOSANTS SOUS CHALETS oui non

Je souhaite participer au marché de Noël et réserver un chalet sur la Place des Pilotes

- Le samedi 30 novembre et le dimanche 1^{er} décembre uniquement
- Le samedi 7 et le dimanche 8 décembre uniquement
- Le samedi 30 novembre et le dimanche 1^{er} décembre **ET** le samedi 7 et le dimanche 8 décembre
- Les deux week-ends **ET** la semaine du 2 au 6 décembre

EXPOSANTS AMBULANTS oui non

Je souhaite participer au marché de Noël et réserver un emplacement sur la Place des Pilotes

- Le samedi 30 novembre et le dimanche 1^{er} décembre uniquement
- Le samedi 7 et le dimanche 8 décembre uniquement
- Le samedi 30 novembre et le dimanche 1^{er} décembre **ET** le samedi 7 et le dimanche 8 décembre
- Les deux week-ends **ET** la semaine du 2 au 6 décembre
- Je suis équipé d'une remorque frigorifique ou je possède un camion ambulant : **merci de préciser les dimensions du véhicule** :

EXPOSANTS en SALLE du TRIBUNAL DE COMMERCE oui non

Je souhaite participer au marché de Noël et réserver un emplacement dans la salle du Tribunal de Commerce

- Le samedi 30 novembre et le dimanche 1^{er} décembre uniquement
- Le samedi 7 et le dimanche 8 décembre uniquement
- Le samedi 30 novembre et le dimanche 1^{er} décembre **ET** le samedi 7 et le dimanche 8 décembre

CONDITIONS D'ACCUEIL

Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser toute candidature qui pourrait entraver le caractère festif de cette manifestation et qui pourrait gêner la diversité et la qualité de l'offre présente sur le marché.

Chèques de caution et horaires du marché :

→ **A votre arrivée**, deux chèques de caution vous seront demandés. L'un de **1000 euros** correspondant à la bonne tenue du chalet et l'autre de **200 euros** retenu pour tout départ anticipé du marché. Ces chèques vous seront restitués lors de votre départ.

Déroulement des journées

Notez que les organisateurs se réservent le droit de modifier ces horaires en cas de météo défavorable.

Samedi 30 novembre et samedi 7 décembre : 11h00 - 21h00

Dimanche 1^{er} et dimanche 8 décembre : 10h00 - 18h00

Du lundi 2 au vendredi 6 décembre : 16h – 19h et le mercredi de 14h à 19h

En participant, vous vous engagez à occuper votre place depuis l'heure d'ouverture jusqu'à celle de fermeture, sous peine de retenue du chèque de caution pour « départ anticipé ».

Modalités techniques :

→ Sur la Place des Pilotes, les commerçants seront installés dans des chalets. Les chalets (3m x 2m) sont équipés de clés, spots, tables, tréteaux, rallonges et chaises. Les tonnelles, à votre charge sont tolérées dans la limite de 3m x 3m et uniquement **après accord de l'équipe organisatrice sur présentation d'une photo**. Les exposants « ambulants » (*avec camion ou remorque frigorifique*) sont acceptés après accord également. Les exposants ambulants sont invités à contacter le service culturel afin de connaître les spécificités tarifaires délibérées. Un emplacement dans la salle du Tribunal de Commerce est limité à 3 mètres 60 de long, à 4 grilles d'exposition et à 2 chaises par exposant.

Tarifs :

→ **Pour les extérieurs** : le montant de l'inscription est fixé à **123 euros pour un week-end au choix et à 172 euros pour les deux week-ends avec la semaine offerte pour les exposants sous chalets**. Le gardiennage est assuré la nuit de samedi à dimanche et la semaine. → Pour les exposants ambulants : **tarif de 274 euros fixé pour 6 mètres linéaires** pour les deux week-ends et de **364 euros pour 8 mètres linéaires** pour les deux week-ends.

→ **Pour les Valéricains** : le montant de l'inscription est fixé à **93 euros pour un week-end au choix et à 138 euros pour les deux week-ends avec la semaine offerte pour les exposants sous chalets**. Le gardiennage est assuré la nuit de samedi à dimanche et la semaine. → Pour les exposants ambulants : **tarif de 274 euros fixé pour 6 mètres linéaires** pour les deux week-ends et de **364 euros pour 8 mètres linéaires** pour les deux week-ends.

→ Votre inscription validée, une convention qui définira votre emplacement et les conditions d'accueil vous sera envoyée, accompagnée du règlement de la manifestation début novembre. Notez que le chèque de réservation sera encaissé première quinzaine de novembre.

SI VOUS SOUHAITEZ CANDIDATER POUR EXPOSER AU MARCHÉ DE NOËL 2024 :

Renvoyez ce bulletin complété et accompagné de deux photos avant le 15 septembre 2024 par mail à serviceculturel@saint-valery-sur-somme.fr

**Ce bulletin de candidature ne vaut pas confirmation de votre inscription au marché de Noël.
Toute inscription sera validée par la municipalité par courriel.**

Pour tous renseignements, merci de contacter le service culturel municipal au 03.22.60.39.29